

*L'ajournement*

permette que la session en cours s'éternise alors qu'il n'a qu'une série d'échecs à son actif.

[Français]

**M. Tousignant:** Monsieur le Président, je vais poser ma question en français à l'honorable député de Fundy-Royal (M. Corbett). Étant donné la montée ou si l'on veut l'énervement qu'engendre la préparation de leur congrès, et croyant que dans un avenir assez rapproché ils peuvent peut-être former le gouvernement, est-ce que ce n'est pas là confirmer tout simplement que c'est un manque d'imagination de leur part? Sachant qu'ils n'ont aucune idée à proposer comme discours du trône, on demande alors au gouvernement actuel de présenter un discours du trône, de sorte qu'on puisse l'utiliser comme base dans l'éventualité d'être élus aux prochaines élections, est-ce que ce n'est pas la confirmation justement qu'on est à court d'imagination, et qu'on veut seulement que le gouvernement actuel présente un nouveau discours du trône pour pouvoir l'utiliser comme base?

[Traduction]

**M. Corbett:** Monsieur le Président, étant donné l'heure avancée, il est évident que le député ne s'attend pas que je lui réponde. En fait, tout ce que je puis lui dire, c'est que ses prévisions se réaliseront et que nous formerons bel et bien le prochain gouvernement après les élections.

**Des voix:** Bravo!

**Le président suppléant (M. Blaker):** A l'ordre. Comme il est 18 heures, j'ai le devoir d'informer la Chambre que, en conformité du paragraphe 62(11) du Règlement, les délibérations sur la motion sont terminées.

● (1800)

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

QUESTIONS OUVRIÈRES—A) LE NOMBRE DE JEUNES QUI ÉMIGRENT. B) LES PROGRAMMES D'EMPLOI POUR LES JEUNES. C) LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS

**M. Albert Cooper (Peace River):** Monsieur le Président, je voudrais traiter ce soir du chômage chez les jeunes, un problème qui prend rapidement l'ampleur d'une crise très grave au Canada. Nous avons affaire non seulement à un problème d'actualité, mais aussi à un problème qui hypothèque l'avenir de la nation, la réalisation de son potentiel et son orientation économique dans l'avenir immédiat.

La semaine dernière, j'ai demandé au premier ministre ce que comptait faire le gouvernement pour remédier au chômage chez les ingénieurs. Force nous est donnée de constater que, depuis 1981, le taux de chômage dans cette catégorie de travailleurs a quintuplé. Mais ce fort taux de chômage n'est pas le seul objet de nos préoccupations car il y a aussi le fait que 7,000 universitaires nouvellement diplômés en génie déferleront sur le marché du travail en 1983, plus précisément durant les deux ou trois prochains mois.

Le premier ministre nous a dit d'attendre, que le budget allait résoudre nos problèmes. Mon unique espoir, c'est qu'il modifiera des mesures comme le Programme énergétique national ce qui aidera à créer des emplois pour nos ingénieurs.

Nos jeunes sont bien à plaindre. Le chômage dans cette couche de la population est de l'ordre de 21 p. 100. Les données non ajustées montrent qu'il est de 23 p. 100, c'est-à-dire que 650,000 jeunes entre 15 et 24 ans ne travaillent pas.

Il existe un autre groupe de gens qu'on appelle les sous-employés. Ce sont les gens qui travaillent à mi-temps dont le nombre s'élève à 727,000 actuellement. Il semblerait que la moitié de ces personnes aimeraient bien avoir un emploi à plein temps. Bref, la moitié de ces 700,000 étudiants sont sous-employés. Autrement dit, 350,000 jeunes Canadiens sont sous-employés, c'est-à-dire employés à temps partiel, et se cherchent un emploi à plein temps.

Mais le problème du chômage chez les jeunes ne s'arrête pas là. Dans peu de temps, 600,000 étudiants chercheront un emploi d'été ou un emploi à mi-temps. En outre, il y aura 500,000 jeunes qui s'en iront sur le marché du travail en quête de leur premier emploi. Il y aura donc un demi-million de jeunes Canadiens en quête de leur premier travail.

J'aimerais expliquer en détail les chiffres que je viens de donner d'après les renseignements que j'ai obtenus de Statistique Canada. Plus de 80,000 diplômés vont sortir de nos universités avec une licence en poche, de 10,000 à 13,000 avec une maîtrise et un peu moins de 2,000 avec un doctorat. Avec les étudiants de premier cycle, cela fait en tout 114,000 jeunes qui vont se chercher un emploi ce printemps. Ajoutons à ce nombre, les 70,000 diplômés des collèges communautaires.

Les renseignements les plus récents que j'ai obtenus à ce sujet sont tirés d'une étude que Statistique Canada a menée en 1978 sur ceux qui sortent des écoles pour entrer sur le marché du travail. Cette étude a démontré que 113,000 jeunes auraient leur diplôme d'études secondaires. Or je crois qu'il y en aura autant cette année. Environ 200,000 jeunes quitteront les études secondaires sans avoir obtenu de diplôme et se chercheront un emploi. Si on fait le compte de tous ces élèves et étudiants, sortant des universités, collèges et écoles secondaires, on constate qu'il y aura un demi-million de jeunes qui se chercheront un premier emploi en 1983.